



**MEMOIRE DE STRATEGIE**

**LA STABILITE DES PAYS DE L'UMA**

**UN ENJEU STRATEGIQUE**

**POUR LA SECURITE DES PAYS DE L'UEO**

**Par le commandant MESSAOUDANI BELKHIR Gr : D6**

**7<sup>é</sup> promotion**

**15 MARS 2000**

## **FICHE DE PRESENTATION.**

**1 - LA STABILITE DES PAYS DE L'UMA : UN ENJEU STRATEGIQUE POUR LES PAYS DE L'UEO.**

**2-COMMANDANT MESSAOUDANI BELKHIR : GENDARMERIE ALGERIE**

**3 - MARS 2000**

**4 - DIVISION D. GROUPE 6**

**5 - MEMOIRE DE STRATEGIE.**

**6 - RESUME :**

Dans le nouveau paysage géostratégique, l'Europe ne peut concevoir sa sécurité indépendamment de son voisinage immédiat. En effet, la menace militaire et nucléaire qui pesait à l'époque sur l'Europe a laissé la place à une menace diffuse qui n'appelle pas de moyens militaires. Cette menace est caractérisée par la crise économique qui secoue les pays du Maghreb allant jusqu'à menacer leur stabilité. Cette dernière a des incidences graves sur la sécurité européenne par divers liens qui relient les deux rives de la méditerranée. Ainsi, assurer sa sécurité impliquera en partie d'assurer la stabilité d'en face surtout par une relance économique basée sur une coopération équitable.

**7 - MOTS CLES : SECURITE, STABILITE, STRATEGIE, MAGHREB, EUROPE .**

# **SOMMAIRE**

## **INTRODUCTION**

### **CHAPITRE I : LA SECURITE COMMUNE : UNE NECESSITE STRATEGIQUE**

- 1.1- NOUVELLE CONCEPTION DE LA SECURITE EUROPEENNE
- 1.2- PERCEPTION DE CETTE SECURITE PAR LE MAGHREB
- 1.3- LES OBSTACLES A LA SECURITE COMMUNE
- 1.4- QUELLES SOLUTIONS POUR CETTE SECURITE ?
  - 1.4.1- LA REUNION DE PETERSBERG
  - 1.4.2- LA CONFERENCE DE BARCELONNE

### **CHAPITRE II : LES ENJEUX DE LA COOPERATION**

- 2.1- L'IMPORTANCE DU MAGHREB
- 2.2- LA PROXIMITE GEOGRAPHIQUE
- 2.3- LA RELATION HISTORIQUE
- 2.4- LA RELATION CULTURELLE
- 2.5- LES ECHANGES COMMERCIAUX
- 2.6- L'ENERGIE

### **CHAPITRE III : L'INSTABILITE DU MAGHREB : UN RISQUE POUR L'UEO**

- 3.1- UNE VISION GENERALE
- 3.2- LES FACTEURS DE DESTABILISATION
- 3.3- LA PEUR DE PART ET D'AUTRE
- 3.4- LE DESEQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE
- 3.5- L'IMMIGRATION
- 3.6- LA CRIMINALITE ORGANISEE
  - 3.6.1- LE TERRORISME
  - 3.6.2- LE TRAFIC DE DROGUE

### **CHAPITRE IV : UNE COOPERATION DYNAMIQUE ET REELLE**

- 4.1- EVALUATION ACTUELLE DE CES RELATIONS
- 4.2- LES REPERCUSSIONS DE LA NOUVELLE POLITIQUE EUROPEENNE SUR LE MAGHREB
- 4.3- LES OBSTACLES MAJEURS
- 4.4- LES CONTRAINTES POUR LA PROMOTION DE CES RELATIONS

### **CHAPITRE V : LES PERSPECTIVES STRATEGIQUES EN MEDITERRANEE**

- 5.1- LA STABILITE DES PAYS DE L'UMA
- 5.2- LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DEMOCRATIE
- 5.3- LA MEDITERRANEE : UN ESPACE COMMUN A ENTRETENIR
- 5.4- UN PARTENARIAT EURO-MAGHREBIN
- 5.5- LA NON-PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

## **CONCLUSION**

## INTRODUCTION

Au lendemain de l'effondrement de l'empire soviétique, l'Europe centrale et de l'Est ont retenu l'attention particulière de l'Europe occidentale. En effet, cette zone a fait l'objet d'une vision globale et d'une perception commune des enjeux stratégiques et de ce fait une réponse politico-économique a été portée à leur situation d'après guerre froide. Par contre, les pays du Maghreb n'ont pas été considérés jusqu'à présent par tous les Etats membres de l'union européenne comme un enjeu stratégique pour la sécurité des pays de l'Europe occidentale. Souvent par méconnaissance des conditions affectant leur stabilité qui a une incidence sur la sécurité européenne en général et celle des pays du Sud en particulier. En outre, Le Maghreb est considéré comme une zone ne relevant pas de la périphérie immédiate du continent européen.

Or, l'étude de la région occidentale de la méditerranée montre très bien les relations qui lient les deux rives du bassin tant sur le plan géographique, historique, économique que culturel malgré la différence religieuse et culturelle de base. Ces liens rendent ainsi la sécurité européenne indissociable de la stabilité maghrébine. Ainsi le développement d'une culture de sécurité commune aux pays du Maghreb et ceux de l'Europe occidentale s'avère d'une importance capitale. Elle évitera certainement des conflits par erreur de calcul ou par incompréhension de l'autre.

Sur le plan militaire, l'Europe occidentale est persuadée de sa sécurité militaire depuis que la menace soviétique a disparu et au vue de ses capacités militaires nettement supérieures à celles des pays maghrébins. Cependant, les nouvelles menaces les préoccupent d'avantage au même titre que leurs voisins maghrébins du fait qu'elles ne demandent pas une mobilisation de moyens militaires. Ces menaces sont liées principalement à l'instabilité des pays du Maghreb, elle-même en relation étroite avec la crise économique aggravée par l'explosion démographique. Cette crise entraînera une émigration vers l'Europe occidentale qui appréhende ce phénomène comme un danger pour sa sécurité. Il conviendrait donc d'attaquer les problèmes de développement à leur base par une action sur la démographie et une aide ciblée et massive au développement. Ainsi, la maîtrise de la sécurité en méditerranée nécessite la mise en œuvre de stratégies d'aide, de coopération et de partenariat avec les pays riverains dans les domaines de la culture, de l'économie, de l'industrie et de la communication. Cette coopération consolidera le domaine sécuritaire qu'il faut développer.

Enfin, une stratégie sécuritaire peut être conçue indépendamment d'une stratégie de développement si les deux parties n'ont aucune relation en commun, ce qui n'est pas le cas de l'Europe et du Maghreb. Néanmoins, ces deux stratégies devraient être consolidées par une stratégie de coexistence entre les religions et les cultures de façon à pouvoir rapprocher les peuples entre eux. Ainsi, ces derniers pourront vivre en paix dans une ambiance de liberté, de démocratie et de respect mutuel qui tient à cœur aux Maghrébins.

## CHAPITRE I

### LA SECURITE COMMUNE : UNE NECESSITE STRATEGIQUE

#### 1.1- NOUVELLE CONCEPTION DE LA SECURITE EUROPEENNE

La dislocation du pacte de Varsovie a certes mis fin à la double menace idéologique et nucléaire brandie par l'Union soviétique contre le continent européen. Cependant elle n'a fait que multiplier les risques et générer de nouvelles menaces mais en tout état de cause, elle a renforcé l'idée de l'unité européenne obsolète du temps de la confrontation Est-Ouest.

Ces nouvelles menaces, beaucoup plus diffuses et qu'on ne peut faire disparaître avec des moyens militaires classiques, demandent d'autres moyens à mettre en œuvre par l'Europe pour garantir sa sécurité. Dans ce cadre, l'Europe devra faire face à d'autres défis tels qu'ils ont été mentionnés par la charte de sécurité européenne issue du sommet de l'organisation de sécurité et de coopération en Europe ( OSCE ) qui a eu lieu à Istamboul le 18 et 19 novembre 1999. Ces défis sont :

- le terrorisme international ;
- l'extrémisme violent ;
- la criminalité organisée ;
- le trafic de stupéfiant ;
- la prolifération des armes de destruction massive ;
- la dégradation de l'environnement ;
- les graves problèmes économiques ;

Elle a aussi reconnu que l'instabilité dans les zones voisines de l'Europe telles que la méditerranée créait des problèmes touchant directement la sécurité et la prospérité des pays de l'OSCE. Un de ces problèmes est justement les mouvements migratoires qui sont la conséquence des conflits et des graves difficultés socio-économiques.

Face à ce bouleversement du paysage politico-stratégique et à la montée des nouvelles menaces, l'Europe devra adapter sa sécurité à cette nouvelle situation. Ainsi la révision de son concept de sécurité qui ne correspond plus à la nature de ces menaces s'est avérée nécessaire et indispensable. En effet, l'approche qui consistait à faire reposer la sécurité européenne sur le fait militaire ne suffit plus à lui seul, il faudra désormais l'associer à d'autres perspectives notamment économiques et sociales. A ce sujet, l'ancien ministre français de la défense Pierre Joxe avait, à l'époque, insisté sur le poids des questions économiques comme facteurs déterminant les questions de sécurité. Il explique « que le niveau croissant des inégalités économiques entre Etats représente une source de tensions importantes. Ceci entraîne des flux migratoires en direction des pays riches posant non seulement des problèmes économiques et humains, mais surtout des problèmes de sécurité ». Pour y remédier, il propose de stabiliser l'environnement européen en investissant à la périphérie (Bassin

méditerranéen, Europe centrale, Europe de l'Est ) afin de rapprocher le niveau de développement de ces zones de celui de l'Europe et de rendre ainsi l'Union européenne moins attractive.

Par ailleurs et profitant de l'absence d'une menace directe, l'Europe se lance dans la professionnalisation de ses armées et la restructuration de son industrie de défense qui devra s'adapter à la situation nouvelle. Cette démarche vise la recherche d'un armement sophistiqué plus adapté. En outre, la construction européenne de l'outil militaire de défense, récemment acquis, a pour objectif d'affirmer la souveraineté et l'indépendance européenne vis-à-vis des Américains. Il lui permet par conséquent d'effacer l'image de l'impuissance européenne aux yeux du monde et de participer aux côtés des Américains à la gestion de ce monde en tant que partenaire. Le lancement récent, au courant du mois de décembre 1999, du satellite de renseignement Hélios est une bonne illustration de la détermination européenne à se démarquer de la dépendance américaine dans ce domaine et renforce de plus en plus l'identité européenne de défense.

Ainsi, la nouvelle conception de la sécurité européenne n'a pas en fait changé dans le fond. On assiste actuellement à la mise sur pieds de structures dites d'intervention rapide dans le but de faire face aux éventuelles menaces venant du Sud. En effet, le continent américain est réservé aux Américains qui verront mal une intervention européenne sur ce continent. Le moyen orient et l'Asie sauf les territoires des grandes puissances est la chasse gardée de l'OTAN. Que reste t-il alors si ce n'est le continent africain dont le Maghreb fait parti ? Cette vision, qui ne prend pas en compte les problèmes qui font du Sud une menace, est mal pressentie chez ce dernier qui a une autre approche sécuritaire.

## **1.2- PERCEPTION DE CETTE SECURITE PAR LE MAGHREB**

La sécurité telle qu'elle est conçue par les Européens ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme dans les pays du Maghreb. En effet, elle repose essentiellement sur des moyens militaires susceptibles d'être mobilisés en tout temps pour intervenir là où leurs intérêts vitaux sont menacés. Ces derniers, n'étant pas définis, créent dans les pays maghrébins une certaine suspicion et la considèrent comme dirigée en premier contre eux.

Cette façon de concevoir la sécurité est qualifiée par les populations du Maghreb comme étant égoïste du moment qu'elle ne prend en compte que la sécurité des Européens et ne se soucie pas des problèmes qui menacent leur stabilité. Elle est aussi passive du fait qu'elle ne s'attaque pas aux causes réelles de l'instabilité de la région mais aux effets que cette dernière produise et qui se répercutent nécessairement sur la sécurité européenne.

Par contre, la conception de la sécurité au Maghreb est très différente de celle de l'Europe. Elle est essentiellement active et fondée sur le développement qui constitue le principal ferment de la stabilité des pays

maghrébins et une garantie pour la sécurité d'en face. Elle vise à réaliser les aspirations fondamentales des peuples à la liberté et au bien être dans tous les domaines. Dans ce cadre, au Maghreb on considère que le développement est sécurité, la liberté est sécurité, le droit à la culture est sécurité et enfin le droit à un environnement sain est aussi sécurité. Donc la coopération économique entre le Nord et le Sud de la méditerranée est le volet le plus important de la dynamique de sécurité.

Par conséquent, la vision commune serait peut être dans la recherche d'un consensus portant sur des normes régissant les comportements de part et d'autre. Ainsi l'établissement des relations du bon voisinage, le règlement pacifique des différends et le renforcement de la confiance militaire devraient en fait être couronnés de succès dans une ambiance économique performante. Cette démarche permettra certainement la stabilité souhaitée.

Telle est la perception de la sécurité du coté maghrébin, elle est globale, indissociable et non sujette à partage entre le Nord et le Sud. Dans ce nouveau monde devenu un simple village eu égard aux progrès technologiques considérables, l'interdépendance des nations est devenue une réalité et aucun pays ne peut vivre en marge des autres.

Pourquoi donc l'Europe et le Maghreb ne sont-ils pas arrivés à définir une sécurité commune malgré que l'un et l'autre soient condamnés à trouver un consensus pour le bien être de leurs populations respectives ?

### **1.3- LES OBSTACLES A LA SECURITE COMMUNE**

De part et d'autre de la méditerranée, les Etats sont très conscients de la portée historique d'une sécurité commune. Néanmoins ils n'arrivent pas à se mettre d'accord sur ce sujet à cause des plusieurs divergences qui persistent surtout dans la vision politique des choses. Ces obstacles sont liés essentiellement à trois principales raisons.

La première est que les pays de l'Europe occidentale s'engagent de plus en plus dans la perfection de leurs armements et se lancent dans la conquête de l'espace pour pouvoir maîtriser toute situation imprévisible. Par contre, ils interdisent aux Etats du Sud de se procurer de l'armement pour se défendre et assurer leur propre sécurité. Cette approche ne fait que renforcer une méfiance déjà existante et accroître les dissensions de part et d'autre de la rive méditerranéenne.

La seconde est due à l'existence de préjugés entre un Sud méditerranéen de confession musulmane et un Nord d'origine chrétienne. Cette atmosphère crée sans doute une différence de vision dans la définition d'un concept commun de sécurité et fait revivre chez certains une nostalgie malheureuse.

Enfin, l'indifférence des Européens face aux problèmes économiques qui secouent le Maghreb et qui sont source de graves tensions menaçant leur stabilité. Le désengagement européen au profit des pays de l'Est ne fait que renforcer la deuxième difficulté. Ces raisons, parmi peut-être d'autres, font

obstacle à la conception d'une sécurité méditerranéenne qui ne peut être conçue actuellement que dans un contexte bilatéral.

D'un autre point de vue, les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur les priorités du dialogue euro-maghrébin. Le protectionnisme européen vis à vis du Maghreb en est une cause majeure. Par ailleurs, les Européens doivent considérer les Maghrébins en tant que partenaires et non des assistés. **C'est primordial** pour l'instauration d'une confiance.

Dans ce cadre, le professeur FRED TANNER n'a-t-il pas proposé à ce que les questions dites de « Soft Sécurité » seraient traitées dans le cadre des relations entre l'Unité européenne et ses partenaires méditerranéens, alors que les questions dites de « Hard Sécurité » reviendraient à l'UEO. Cette proposition ne confirme-t-elle pas notre crainte ?

La conception de cette sécurité commune a trouvé sa solution dans les réunions de Pétersberg et de Barcelone mais la mise en application de leurs résolutions reste prisonnière de la situation qui prévaut dans la région.

#### **1.4- QUELLES SOLUTIONS POUR CETTE SECURITE ?**

##### **1.4.1- LA REUNION DE PETERSBERG**

Les ministres des Etats membres de l'union européenne (UE) ont décidé, au cours de la réunion de Pétersberg organisée le 19/06/1992, d'établir un début de dialogue en méditerranée et ont approuvé sept principes qui pourraient contribuer à trouver des solutions aux conflits qui naissent dans le bassin méditerranéen :

- Définir un cadre pour la stabilité et la confiance dans la région ;
- La transparence des activités militaires ;
- La prévention des conflits basée sur une perception commune de sécurité ;
- Limiter les forces militaires aux seules forces réelles pour les besoins de la sécurité nationale ;
- Le règlement pacifique des différends ;
- La non-prolifération des armes de destruction massive.

En outre, le conseil de l'UE a encore approuvé le 13 décembre 1994 de nouveaux points pour la continuation du dialogue à savoir :

- La consultation en matière de sécurité et de défense ;
- Le contrôle des armements ;
- La comparaison des expériences respectives et une analyse des moyens de coopération pour des opérations bien définies.

##### **1.4.2- LA CONFERENCE DE BARCELONNE**

La conférence de Barcelone tenue en novembre 1995 entre l'Union européenne et douze partenaires méditerranéens ( l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, l'Autorité palestinienne, Israël, la Jordanie, la Syrie, Chypre, Malte, la Turquie et le Liban) a mis les bases d'un partenariat euro-

méditerranéen. Ce dernier concerne la politique et la sécurité qui seront traitées au niveau intergouvernemental alors que l'économie, le social, le financier et l'humain, ils sont laissés à l'initiative de la commission.

Cette coopération consiste à échanger des informations sur : l'adhésion à des institutions multilatérales de désarmement, le désarmement, le budget de la défense, les programmes militaires et la mise en place d'un réseau d'instituts de défense nationale.

Ces points visent surtout à instaurer un dialogue dont l'objectif est de faire régner la confiance entre les pays périphériques de la méditerranée afin de prévenir tout différent et le résoudre pacifiquement le cas échéant.

Dans le même ordre d'idées, le développement d'un dialogue franc avec les pays du Sud méditerranéen élimine certainement les reproches d'abandon du Sud au profit de l'Est. Il faut comme même signaler que les pays du Sud et notamment ceux du Maghreb sont liés à tous les événements qui se passent en Europe et la situation inverse est aussi vraie. Les sentiments de conspiration ressentis par les peuples du Sud ne sont pas exprimés contre l'Europe elle-même qui demeure toujours un partenaire privilégié jusqu'à preuve du contraire. Mais ils sont dirigés beaucoup plus vers un complot occidental-Juif contre le monde musulman.

Par ailleurs, la transparence est exigée dans les différents rapports notamment dans les opérations d'ordre militaire ou l'Europe doit montrer le caractère non agressif de ses alliances.

L'incertitude stratégique laissée par la disparition de l'ennemi physique traditionnel a poussé certains analystes à penser à son remplacement pour combler ce vide. En effet, les uns l'estiment dans le choc des civilisations, d'autres l'envisagent dans la barbarie criminelle alors que certains le présagent dans les fractures Nord-Sud. Cette triple vision de l'ennemi futur n'est pas totalement absurde dans la mesure où le monde actuel ne prend pas conscience de leur dangerosité. Ces trois ingrédients, qui ont certainement une incidence directe sur la stabilité des pays qui les connaissent, sont omniprésents dans la région méditerranéenne. En effet, c'est dans le pourtour de ce bassin de la méditerranée occidentale qu'on trouve cette trilogie : deux civilisations différentes, l'une en face de l'autre ; des fractures socio-économiques entre les deux rives et enfin une criminalité organisée bien développée. Ainsi cet ennemi, quelle que soit sa forme, devra être combattu conjointement par les deux rives de la méditerranée. Pour cela, il faudrait concevoir une sécurité commune, qui prendra en charge toutes les préoccupations communes, et qui est loin d'être acquise à cause de l'absence d'un dialogue franc. Dans ce cadre, les pays de l'Europe occidentale et ceux du Maghreb n'ont pas d'autres issues que d'engager un réel dialogue conduisant à un partenariat équitable. En effet, l'Europe ne devra pas continuer à considérer les pays du Maghreb en tant qu'assistés. Il y va de l'avenir de nos générations car il y'a plus de choses qui nous rapprochent que celles qui nous éloignent.

## CHAPITRE II

### LES ENJEUX DE LA COOPERATION

#### 2.1- L'IMPORTANCE DU MAGHREB

Pour développer son projet de partenariat euro-méditerranéen, l'union européenne porte un intérêt certain à la reconstruction du paysage maghrébin par la relance du développement Sud-Sud. Cependant, les retards accumulés dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidentale pèsent beaucoup sur cette démarche. En effet, ces retards sont dus essentiellement à la peur de voir une confrontation entre l'Algérie et le Maroc à ce sujet.

Sur le plan stratégique, une concurrence est constatée entre les Américains et les Européens pour assurer la stabilité régionale afin de garder la maîtrise des événements. Dans cet ordre d'idées, les Européens ont cherché, au cours de la conférence de Stuttgart, à relancer le projet de charte de stabilité en méditerranée. Cette dernière trouve des difficultés à se frayer un chemin depuis l'année 1995 date de lancement de l'idée par le président Chirac. Quant à l'OTAN, il a entamé un dialogue méditerranéen en 1994 à visée purement militaire cherchant de ce fait à limiter la conférence de Barcelone à l'économique et au socioculturel. Pour contrecarrer cette vision, certains pays du partenariat euro-méditerranéen ( France, Allemagne et Egypte) contre-attaquent en s'engageant dans la réalisation de ce projet dans toutes ces composantes y compris le volet militaire. Cette démarche devra en principe aboutir d'ici le deuxième semestre 2000.

Derrière les considérations stratégiques que veulent faire valoir les Américains et les Européens, il y'a aussi les manifestations économiques. Un Maghreb stabilisé représente en effet à la fois des ressources à exploiter notamment le pétrole et le gaz et aussi un marché prometteur généré par une explosion démographique. Or, les difficultés du processus de Barcelone à se mettre en rail offrent une opportunité aux Américains. Ainsi et saisissant la lourdeur européenne proportionnelle à la résolution du conflit du Sahara occidentale et à l'amélioration de la situation sécuritaire en Algérie, les Etats Unis d'Amérique ont entrepris leur propre projet de partenariat.

Les Américains visent, par cette dynamique, à rééquilibrer leur politique arabe exclusivement tournée vers le proche et le moyen orient vers l'Afrique. Passant à l'acte, le sous secrétaire d'Etat pour les affaires économiques des Etats Unis a fait une tournée au Maghreb. Cette visite avait pour objectif le soutien aux réformes des structures dans ces pays et le rapprochement politique avec les Etats Unis. Plus tard soit le 30 avril 1999 et parallèlement à la conférence de Stuttgart, les représentants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie étaient conviés à Washington pour donner corps au projet.

En conséquence, l'Europe devra se lancer sérieusement dans une politique d'ouverture réelle au Maghreb qui depuis longtemps a choisi la préférence européenne. A défaut l'influence américaine risque par la longue d'avoir raison et l'Europe perdra encore une zone d'influence.

## **2.2- LA PROXIMITE GEOGRAPHIQUE**

La proximité géographique du Maghreb et de l'Europe a créé des relations privilégiées non seulement entre les Etats mais aussi entre les peuples eux-mêmes. Par sa situation géographique, le Maghreb constitue la périphérie sud de l'Europe occidentale où la mer méditerranée est devenue un espace stratégique tant sur le plan militaire qu'économique depuis la fin des rivalités Est-Ouest. Cet espace constitue ainsi tant pour les uns que pour les autres un espace de sécurité pouvant jouer un rôle très important à l'avenir. De par cette position, le Maghreb est le trait d'union entre l'Europe et l'Afrique.

Cette proximité géographique est caractérisée surtout par deux endroits importants faisant que la situation géostratégique en ces lieux est très privilégiée. Il s'agit en premier lieu du détroit de Gibraltar. Large de 15 kms, il est à la croisée des chemins terrestres qui relient l'Europe au Maghreb et des routes maritimes conduisant de la Méditerranée à l'Atlantique. En outre, cet endroit constitue le centre de gravité de la stratégie espagnole qui s'est vue renforcer par l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN. Dans ce cadre, l'Espagne a reçu pour mission le contrôle aéronaval de l'Atlantique oriental et du flanc occidental de la Méditerranée en plus du contrôle du détroit de Gibraltar et ses approches.

Quant au côté oriental du bassin méditerranéen, le canal de Sicile relie l'Europe au Maghreb et représente l'accès au moyen orient où se trouvent les intérêts européens et américains et constitue aussi un passage vers le continent asiatique dont l'importance est aujourd'hui avérée.

Par ailleurs, le fait que tout au long du Sud de l'Europe, les pays riverains soient des pays arabes renforce l'importance stratégique de cette proximité géographique. En effet, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie se trouvent en face du détroit de Gibraltar, la Libye et la Mauritanie sont aussi très proche. Cette proximité devra consolider les relations euro-maghrébines

## **2.3- LA RELATION HISTORIQUE**

L'histoire des populations de l'Europe et du Maghreb plonge ses racines dans les différentes civilisations qui se sont formées sur leurs rivages. Elle débuta par l'empire romain et Byzantin jusqu'à la colonisation européenne en passant par la conquête musulmane. Pendant toute cette histoire commune, les peuples des deux rives de la Méditerranée ont tissé des relations qui leur ont permis de coexister tant bien que mal malgré leur différence tant sur le plan religieux que linguistique.

Cette différence a au contraire donné naissance à une véritable communauté d'affinités culturelles et de nombreux intérêts communs qui lient étroitement les populations des deux cotés. Les liens qui se sont renforcés au fil des temps par la présence d'une forte communauté maghrébine sur le sol européen ont créé un destin commun pour que toute décision d'un pays quelconque dans un domaine ait des répercussions sur l'ensemble.

Par ailleurs, les Européens et particulièrement les Français ne doivent jamais oublier la contribution par le sang, dont notre enceinte militaire connaît sa valeur, des hommes des pays du Maghreb à la libération de l'Europe par deux fois dans l'histoire contemporaine.

Ainsi, comme les Maghrébins ont accouru au secours de leurs voisins du Nord, il est historiquement nécessaire que les Européens aillent au secours des Maghrébins, c'est une façon de leur rendre la monnaie. L'histoire écrira et les futures générations apprécieront.

## **2.4- LA RELATION CULTURELLE**

Au cours des deux derniers siècles, les relations culturelles entre les peuples des pays de l'UEO et ceux de l'UMA se sont illustrées par une coexistence étonnante. Les différences de religions et de civilisations ont produit un creuset culturel dans lequel ces peuples se reconnaissent aujourd'hui et ce malgré les disparités souvent marquées voire conflictuelles.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les phénomènes de rupture se sont multipliés en puisant dans le conflit Israélo-Arabe puis la guerre du Liban et enfin la guerre du Golf. Cette situation a été vue de la rive sud de la Méditerranée comme une « croisade » contre l'Islam et s'est concrétisée par un rejet de l'occident et l'Europe en particulier.

Le grand danger de demain serait la rupture culturelle entre les pays de l'UMA et ceux de l'UEO, entre Islam et Chrétienté. Le pire est que certains esprits malsains procèdent au changement de la confrontation Est-Ouest bâtie sur une idéologie politique par un affrontement entre Occident et Islam. Or c'est à ce processus diabolique que les populations des deux rives du bassin doivent s'opposer énergiquement et par tous les moyens culturels en leur possession.

Le bassin méditerranéen constitue depuis le temps un lieu de convergence de trois grands ensembles géopolitiques : l'Europe, l'Afrique et le monde arabe mais aussi celui des trois religions monothéistes qui ont fait naître des relations entre les pays riverains. Malgré la différence culturelle, parfois conflictuelle, les peuples des deux rives ont réussi comme même à créer des valeurs méditerranéennes issues de cette confrontation : un style de vie propre, un comportement et des habitudes qui ont façonné l'homme méditerranéen.

Plus que dans d'autres endroits du monde, la sécurité de la méditerranée occidentale revêt un caractère sensible. En effet, les grandes disparités politiques, économiques, sociales, religieuses et démographiques

existantes entre les pays de l'Europe occidentale et ceux du Maghreb sont des éléments qui handicapent l'existence d'une zone de développement et de sécurité. En revanche, les liens historiques liés à la civilisation et à la géographie ainsi que ceux économiques et sociaux tissés au fil des années et enfin la volonté affichée par tous les pays de s'engager dans la voie de la sécurité militent amplement pour le succès de la coexistence pacifique des peuples. Le défi majeur est celui d'inclure dans la politique des Etats et l'esprit de leurs peuples la culture de la paix et la paix entre les cultures.

## **2.5- LES ECHANGES COMMERCIAUX**

Les échanges commerciaux entre les pays du Maghreb et l'Europe ont été toujours d'une intensité rare. En effet, ce choix stratégique fait par les Maghrébins depuis longtemps risque de s'affecter si les Européens continuent de faire l'aveugle sur les problèmes de ces pays.

Les pays maghrébins ont été de tout temps les clients privilégiés de l'Europe. En effet, depuis leurs indépendances, ils ont connu des politiques de développement propres à chacun d'eux. Ces politiques sont actuellement confrontées à des difficultés majeures liées particulièrement à la baisse des prix des matières premières : pétrole pour l'Algérie et la Libye, phosphate pour le Maroc et la Tunisie, le fer pour la Mauritanie. A ce souci, s'ajoute le poids de l'endettement qui pèsent d'année en année. Selon les experts économiques, la dette des pays du Maghreb dépasse les soixante milliards de dollars représentant pratiquement un millier de dollars par habitant.

Cette situation est d'autant plus aggravée par le fait qu'une partie conséquente des recettes d'exportation des pays du Maghreb est réservée au paiement des dettes et des importations alimentaires. En effet, l'Algérie importe en moyenne plus de deux milliards de dollars de produits alimentaires, le Maroc : 800 millions de dollars, la Tunisie : 450 millions de dollars. Cette dépendance alimentaire est liée à l'explosion démographique dans ces pays.

Le chômage grimant dans le Maghreb est aussi effrayant quant à l'avenir du développement dans ces pays et sa réduction dépend de la croissance qu'ils atteindront : par exemple l'Algérie devra atteindre une croissance de 5% par an d'ici l'an 2010.

Par ailleurs, la préférence européenne que les pays du Maghreb ont érigée comme option stratégique forte ne peut se justifier à long terme. En effet, d'une part l'Europe n'affiche pour le moment aucune volonté réelle pour construire de nouvelles interdépendances maghrébo-européennes, et d'autre part les pays du Maghreb doivent s'écarter du danger de l'unique voie de coopération économique.

Aujourd'hui, il est temps d'évaluer en toute sincérité les avantages que les pays du Maghreb tirent de la caution apportée par leur participation à la conférence de Barcelone et de la préférence européenne. Certains milieux

l'expliquent comme naturelle du fait de la proximité géographique. Or les distances comptent de moins en moins sous l'effet du progrès technologique.

## **2.6- L'ENERGIE**

Le Maghreb constitue l'un des principaux fournisseurs d'énergie du continent européen au même titre que le moyen orient. Selon les experts, cette dépendance énergétique s'accroît au fil des années et atteindra 80 % d'ici l'an 2020. D'ailleurs pour prévenir cette dépendance, deux connections ont été réalisées ces dernières années à partir de l'Algérie : la première vers l'Espagne via le Maroc et la deuxième vers l'Italie via la Tunisie. Ces deux réalisations participeront certainement à court ou moyen terme au développement du Maghreb et renforcera l'unité maghrébine tant souhaitée.

Par ailleurs, certains pays du Maghreb ont autant besoin de cette énergie que l'Europe. En effet, si le pétrole et le gaz sont nécessaires pour l'industrie européenne et autres, ils sont par contre vitaux de par l'argent qu'ils font gagner à ces Maghrébins. Cet argent constitue en fait la quasi-totalité des recettes de ces derniers.

Dans ce contexte, l'instabilité de ces pays maghrébins affectera sans doute l'approvisionnement de l'Europe par cette énergie comme elle affectera sans doute la santé économique des pays producteurs.

Entre la dépendance des Européens du Maghreb en matière énergétique et du Maghreb de l'Europe dans le domaine financier, il faut certainement que les deux parties se lancent dans un vrai partenariat. Ce dernier devra prendre en considération les intérêts de chaque partenaire.

En conclusion, le Maghreb constitue pour l'Europe un enjeu stratégique pour sa sécurité et sa prospérité en raison des différents facteurs que nous venons de développer. Ces facteurs que nul ne pourra nier sont désormais des liens qui relient à jamais les pays des deux continents. Il faut donc les promouvoir dans le respect mutuel et pour le bien de nos peuples. Il est donc temps de tourner la page pour en écrire une autre fondée sur la coopération et bannir l'affrontement dans tous les domaines. Enfin de par ces facteurs, la sécurité européenne dépend en partie de la situation d'instabilité qui a surgi récemment et qui pourrait surgir à l'avenir dans le Maghreb. Cette instabilité constituera certainement un risque pour nos voisins du Nord qui devront s'attacher à lutter contre les ingrédients qui le favorisent.

## CHAPITRE III

### L'INSTABILITE DU MAGHREB : UN RISQUE POUR L'UEO

#### 3.1- UNE VISION GENERALE

Les crises et les conflits sont le grand ennemi du développement d'un pays ou d'une région. Ils affaiblissent ses moyens économiques et retardent son évolution politique et sociale, c'est le cas entre autres des pays maghrébins. Par contre, les pays de l'Europe occidentale n'échappent pas à court ou moyen terme aux effets produits par ces crises. Ils seront donc confrontés à des difficultés dues aux liens, historique, culturel, humain et économique créés au fil des années passées. En outre, les conflits et les crises sont toujours catastrophiques et produisent des dégâts psychologiques difficilement réversibles ayant des conséquences désastreuses sur la région. Ils peuvent aussi donner naissance, par l'exportation de la violence et du crime, à d'autres exacerbations dans un monde où aucun pays ne peut vivre en retrait de ce qui se passe dans sa périphérie.

D'autre part, les situations de crise ou de conflit font le jeu des grandes puissances qui se mêlent directement ou indirectement soit pour défendre leurs intérêts vitaux soit pour neutraliser un tiers considéré comme gêneur. Des fois, ces crises ou conflits sont entretenus pour permettre de vendre des armes, de maintenir une présence politico-militaire et à défaut justifier une politique coercitive en un autre endroit même aux dépens des populations qui les subissent.

D'un autre point de vue, l'insécurité ne permet pas à une population de s'exprimer par peur et de ce fait elle ne cherche que la voie de sortie de cette crise. Cette insécurité paralyse aussi les pouvoirs en place à assurer un meilleur cadre de vie pour leur population et œuvrent ainsi à faire régner la stabilité seule garantie des droits politiques. Ces derniers sont alors remis à un autre délai même s'ils sont l'enjeu politique le plus important des grandes puissances.

Sur le plan humain, la relation est beaucoup plus importante parce que l'instabilité des pays du Maghreb crée un mouvement d'émigration qui n'est pas facile de maîtriser. Il provoque dans les pays d'accueil des tensions d'ordre social et économique au point d'augmenter le souci de la sécurité des nationaux déjà en plein débat. En outre, cette instabilité favorise largement le départ de la « matière grise » vers l'Europe et prive ainsi les pays en difficultés d'un potentiel intellectuel indispensable pour leur épanouissement.

Ces crises affectent les échanges économiques qui sont nombreux entre l'Europe et le Maghreb. Donc, la prospérité des pays européens dépend en partie de la capacité des pays maghrébins à rester clients. Les Européens devront donc s'intéresser à toute situation qui peut nuire à l'instabilité d'en face pour pouvoir préserver leur sécurité.

### 3.2- LES FACTEURS DE DESTABILISATION

L'étude de la géographie de la région montre que la ceinture d'instabilité pouvant avoir des incidences sur la sécurité des pays de l'Europe occidentale est scindée en trois parties : celle de l'Europe centrale, des Balkans et le coté arabe. Le premier volet intéresse les Allemands et les autres pays de la communauté économique européenne qui voient la priorité du Nord et du centre du vieux continent ; le deuxième, qui a attiré dernièrement l'attention de toute la communauté internationale, est actuellement l'intérêt commun des Etats Unis d'Amérique, de la Russie et de l'Europe occidentale ; alors que le dernier volet s'avère la priorité absolue des cinq Etats du Sud de l'union européenne à savoir : la France, l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la Grèce. Excepté pour la Grèce qui est un peu loin de la zone, les autres pays sont en contact direct avec les pays maghrébins.

Compte tenu du nouveau paysage géostratégique et l'évolution des menaces, il est très difficile de définir avec exactitude où commence et où se termine leur nature militaire. Cependant le risque majeur est l'instabilité politique nourrie par différents facteurs qu'on va tenter de faire ressortir.

En effet, la question du Sahara occidentale n'a pas encore trouvé de solution et cette situation perdure depuis plus de deux décennies et peut embraser la région si l'ONU qui s'en occupe continue dans son comportement léthargique. C'est ce qui d'ailleurs crée l'indécision de l'Europe à s'engager dans le développement du Maghreb.

En plus de ce cas qui peut mettre en confrontation deux pays maghrébins en l'occurrence l'Algérie et le Maroc et ce que je ne souhaiterais pas, il y'a le problème des deux colonies espagnoles Ceuta et Melilla que le Maroc ne cesse de réclamer et qu'il faut à tout prix régler. Cette situation, met face à face un pays maghrébin et un autre européen et dans cette éventualité il y'a risque de confrontation entre deux continents.

Par ailleurs, au passage à l'économie de marché, imposée par la mondialisation et qui met en difficultés énormes les économies maghrébines, s'ajoute le processus de démocratisation de la vie politique de ces Etats. Malgré les pas faits par certains pays, Cette notion trouve des difficultés à s'installer dans un milieu de violence qui lui est incompatible.

Outre la soi-disant différence culturelle, la fracture Nord-Sud s'aggrave avec des économies maghrébines sinistrées sous le poids pesant de l'endettement, d'une démographie galopante et d'un chômage croissant parmi la jeunesse qui constitue les deux tiers des populations maghrébines.

Par ailleurs, certains spécialistes de l'environnement mettent en exergue un autre facteur de déstabilisation. Il s'agit du problème de l'eau qui selon eux sera l'un des plus aigus au début des années 2000. D'ici là, Alger et Casablanca doubleront leurs consommations respectives à tel point que la « Survie économique » sera fonction des solutions apportées à ce problème d'eau. Cette dernière est vitale pour l'agriculture qui en dépend largement.

### 3.3- LA PEUR DE PART ET D'AUTRE

Du temps de la guerre froide, la pauvreté, la démographie et de degré moindre le manque de démocratie ou son absence totale dans les pays de la rive sud de la méditerranée étaient le dernier souci de l'Europe occidentale. Cette dernière, qui était occupée par la menace globale que l'ex-URSS présentait à l'époque pour elle, considérait que ces phénomènes étaient des affaires intérieures. Aujourd'hui, tout à changer et subitement les occidentaux commencent à s'intéresser à ces affaires intérieures du moment qu'elles remplacent évidemment l'ancienne menace qui était écrasante pour s'occuper de la présente qui est diffuse.

Donc, la pauvreté, la démographie et le manque de démocratie suscitent enfin chez les pays européens un intérêt voire même la peur du fait qu'elles génèrent à terme la déstabilisation de part et d'autre. En effet, la pauvreté et l'excès démographique produisent un flux migratoire vers le nord d'où le risque socio-économique pouvant donner naissance à des atteintes graves à la sécurité tant recherchée. Tandis que le manque de démocratie peut entraîner un risque politico-culturel.

Autrefois, la menace venait d'un ennemi fort, aujourd'hui elle peut venir aussi d'un ennemi faible. C'est un paradoxe mais c'est la vérité puisque les gens du Sud et plus particulièrement ceux du Maghreb menacent les gens du Nord ! Evidemment, le mouvement migratoire, que peut provoquer le sous développement, le surplus démographique et enfin le manque de démocratie, est une « personne non grata » chez leurs voisins du Nord.

Par ailleurs, au danger Sud Nord perçu par les Européens, il y'a la menace Nord-Sud craint par les Maghrébins. En effet, l'occident est récusé par bon nombre de maghrébins à cause du danger de dépersonnalisation et du risque de sacrifier la spiritualité de l'Islam au matérialisme importé d'Europe. Ceci favorise le ralliement de certains parmi eux aux courants extrémistes. Cette appréhension est née aussi de la faillite des systèmes politiques hérités de l'Europe qui ont mené ces pays du Sud dans une situation désastreuse surtout sur le plan économique.

Face à cette peur perçue de part et d'autre du bassin méditerranéen, il faut instaurer une vraie confiance capable de rétablir la paix. Ne dit-on pas que la sécurité de soi commence par enlever la crainte d'autrui. Aussi, n'est-il pas du devoir de chaque Etat de garantir sa propre sécurité sans pour autant en faire son cheval de bataille et satisfera ainsi la pensée de **GOETHE** : « *celui qui ne vit que pour sa sécurité est déjà mort* ».

### 3.4- LE DESEQUILIBRE DEMOGRAPHIQUE

Le facteur qui tient l'attention en permanence des Européens est celui des flux migratoires en provenance du Sud et entre autre du Maghreb. Ce phénomène est perçu par bon nombre d'entre eux comme une menace à leur sécurité. D'où le grand intérêt qu'ils prêtent à la croissance démographique

des pays maghrébins. Cette attitude est dictée par le déséquilibre existant de part et d'autre du bassin méditerranéen. Ainsi, en face de l'accélération exponentielle de la démographie des pays du Maghreb s'oppose la décélération de celle des pays de l'Europe. En effet, dans les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) la croissance annuelle de la population est en moyenne de 2.5% alors qu'elle n'est que de 0.2% en Europe occidentale.

Par ailleurs, un autre facteur corollaire au premier inquiète sérieusement les gens du Nord, c'est le vieillissement à long terme de la population européenne. Ce vieillissement européen est tout autant relatif qu'absolu : de 1985 à 2025, l'ensemble de la population européenne va augmenter de 10 millions d'habitants, le nombre de moins de 15 ans comme celui de 15 à 65 ans va diminuer alors que la population de plus de 64 ans va augmenter de 25 millions de personnes. Cette situation posera certainement un gros problème dans le futur surtout dans le domaine de la main d'œuvre à trouver pour occuper des postes et satisfaire une population de plus en plus vieillissante.

Quant au troisième facteur, il est lié à la menace culturelle que ferait peser sur l'Europe les pays du Maghreb sous l'effet combiné de la multiplication des flux migratoires et du vieillissement des populations européennes.

Au Maghreb par contre l'émergence des classes jeunes est la principale caractéristique de l'évolution démographique dans les 25 années à venir. En effet, le rapport du nombre des moins de 15 ans et des plus de 65 ans à la population entre 15 et 65 ans va lui fortement diminuer. Le constat est que les jeunes vont arriver massivement sur le marché de travail. Cette situation va créer un déséquilibre le domaine de l'offre et de la demande, ce qui va sûrement mettre les pays du Maghreb dans des difficultés insurmontables. Ainsi, les pays du Maghreb ne se soucient de leur croissance démographique que par rapport à la menace qu'elle présente à leur propre développement.

Le contraste pèsera certainement sur l'espace régional et le phénomène démographique sera décisif dans l'évolution des rapports économique, politique et surtout sécuritaire entre les deux rives de la méditerranée. Ainsi, si les motivations politiques des pays de l'Europe occidentale paraissent différentes de celles des pays du Maghreb, les intérêts des uns et des autres convergeront à terme. En effet, plus il y'a absorption dans les pays du Maghreb de la demande d'emploi et moins il y'a de flux migratoires vers le Nord.

### **3.5- L'IMMIGRATION**

Confrontée à une pénurie de main d'œuvre dû essentiellement aux pertes de la deuxième guerre mondiale et aux perturbations démographiques liées à une baisse de fécondité dans les années trente, l'Europe occidentale a fait appel à la main d'œuvre étrangère pour se lancer dans la bataille de

reconstruction. Ce fût alors la grande migration du Sud vers le Nord et particulièrement des pays maghrébins. Enfin l'immigration Sud Nord n'est pas en fait une fatalité géographique même si elle est parfois une nécessité historique.

Ce phénomène migratoire Sud Nord, perçu dans les pays de l'UEO comme un danger stratégique, a constitué avant tout le levain de l'Europe. En effet, les travailleurs maghrébins ont été et demeurent les soutiers de la « machine Europe ». En outre, La mobilité des immigrés entre leurs pays d'origine et leurs pays hôtes a favorisé l'intégration des économies maghrébines et européennes et a contribué à l'amélioration du niveau de vie des populations concernées. Cette immigration a enfin permis la transition démographique des pays européens.

Suite à la crise économique provoquée par le premier choc pétrolier durant les années 1973-1974, les pays européens ont fermé leurs frontières aux travailleurs émigrés ce qui a stabilisé ce phénomène durant les vingt dernières années. Cependant, il a été constaté une immigration marocaine et tunisienne en Italie et en Espagne pendant la dernière décennie due essentiellement à la proximité géographique et au chômage croissant dans les pays maghrébins. Cette immigration n'a été possible que grâce à l'absence de lois définissant les conditions d'entrée dans les pays cités et aux besoins de main d'œuvre manifestés par ces derniers. Néanmoins, cette situation a changé depuis que ces deux pays ont réintégré Schengen.

L'immigration maghrébine a été de tout temps et elle est inévitable sauf si l'on sème le développement dans les pays d'émigration. En effet, les grandes concentrations de la richesse, du bien être et du développement sont en Europe et attirent les masses déshéritées du Maghreb. Si depuis quelques années on constate une diminution de ce phénomène migratoire, il reste par contre à gérer l'immigration déjà existante.

Enfin l'instabilité des pays maghrébins provoquerait certainement des mouvements d'émigration forts qu'il ne sera pas facile de contrôler. Ces flux migratoires généreront dans les pays d'accueil des tensions socio-économique au point d'accroître le sentiment d'insécurité des nationaux et de soulever les difficultés de cohabitation déjà en pleine souffrance. Donc, la seule solution est de créer dans les pays maghrébins les conditions qui attirent leurs citoyens vers les pays de l'Europe.

### **3.6- LA CRIMINALITE ORGANISEE**

Dans le nouveau contexte stratégique, la communauté internationale mène une réflexion pour trouver des solutions aux nouvelles menaces qui pèsent sur l'humanité. Ces menaces, qui se sont multipliées à partir de la fin de la guerre froide, ne cessent d'évoluer avec le développement de la technologie. Cette dernière est utilisée par des esprits malveillants à des fins criminelles qui n'ont par conséquent épargné aucun champ de la vie humaine. La stratégie employée par ces criminels a dépassé les frontières de

leurs pays pour se généraliser à travers le monde. Ils se sont organisés en bandes très actives avec un système de cloisonnement ne laissant aucune faille. En effet, la commission d'un crime est planifiée de telle sorte qu'il est presque impossible de le démasquer. Ainsi, pour commettre un crime dans un pays (x), l'action est planifiée dans un pays (y), avant d'être financée par un pays (z) alors que l'entraînement des criminels se fait dans un pays (p). Face à cette minutieuse organisation, la communauté internationale devra donc collaborer pour parer à ces criminels.

Le colloque organisé par l'ONU au Caire (Egypte) du 26 avril au 8 mai 1995 portant sur la lutte contre le crime organisé a affirmé que le crime organisé constitue une menace réelle à la sécurité et la stabilité internationales. On cite à titre indicatif les crimes les plus dangereux pour l'humanité : le terrorisme et le trafic de drogue.

La dangerosité de ces crimes apparaît dans le lien qui les unit : le premier lien étant le blanchiment d'argent récolté à partir de ces crimes qui constitue le but principal des criminels. Donc les Etats devront changer leur stratégie de lutte contre ces crimes en se consacrant d'avantage au blanchiment d'argent que de courir derrière les délinquants primaires. Quant au second lien, il a été prouvé dans le cadre de la lutte anti terroriste en Algérie où les terroristes utilisent la drogue pour faire disparaître la peur et pouvoir ainsi affronter les services de sécurité sans crainte.

### **3.6.1- LE TERRORISME**

Parmi les menaces non militaires qui peut porter atteinte à la sécurité d'un Etat, il y'a sans doute l'action terroriste qui procède d'une stratégie indirecte. Elle vise souvent de prendre le pouvoir par la force en se cachant parmi la population et en se servant de leurs misères pour déstabiliser un Etat. Tous les moyens sont bons pour le terrorisme pour atteindre ses Buts. Il débute toujours par un endoctrinement de personnes avant de les faire impliquer dans des crimes pour s'assurer à jamais de leur obéissance.

Par ailleurs, le terrorisme trouve des facilités énormes dans les démocraties actuelles. En effet, la liberté de circulation, le respect des droits de l'homme et les moyens de communication sophistiqués lui confère une mobilité extrême. En outre, les sources actuelles privilégiées du terrorisme sont les domaines religieux et nationalistes.

Depuis sa naissance, et sous des formes diverses : assassinats, prises d'otages, attentats, piratage d'avions ou de navires, le terrorisme d'aujourd'hui est devenu un phénomène qui suscite l'attention de la communauté internationale du fait qu'il n'est propre ni à une idéologie, ni à une religion ni à une ethnie ni à un pays. Ce terrorisme n'a pas toujours les mêmes fins néanmoins il utilise les mêmes procédés.

Par ailleurs, le terroriste trouve des fois un soutien auprès de certains états qui tolèrent la présence de dirigeants terroristes sur leur sol. Mais ce qui

pousse l'étonnement à son paroxysme c'est que ces derniers commanditent des crimes à partir des pays qui respectent les droits de l'homme.

Le terrorisme a des conséquences fatales au même titre qu'une guerre sur l'individu et la société. En plus il dénie le plus simple droit de l'homme qui est le droit à la vie et ne fait aucune distinction entre les êtres humains. L'exemple algérien en est une excellente preuve. Aussi, les derniers actes terroristes vécus en France montrent bien la relation étroite que peuvent tisser les terroristes entre eux et démontrent en plus la facilité des contacts dans les milieux qui lui sont propices ainsi que la perméabilité des frontières.

### **3.6.2- LE TRAFIC DE DROGUE**

Outre la menace pour la santé publique, la souveraineté des Etats, les trafics de drogue constituent une menace pour la sécurité internationale. Ils contribuent aussi efficacement au financement des mouvements terroristes. Ce fléau ne cesse de se développer d 'années en années jusqu'à menacer la structure de la société elle-même. Ils trouvent leur épanouissement dans la misère des populations au même titre que le terrorisme et partagent également les mêmes procédés d'organisation que ce dernier.

Parmi les causes qui favorisent l'expansion de la drogue dans le monde, il y'a d'une part l'indifférence de la plante cannabis au changement de climat et de ce fait elle peut être implantée dans n'importe quelle région du monde. D'autre part, le gain imaginaire que rapporte le commerce illicite de cette matière. Il rapporte annuellement la somme de 500 milliards de dollars. Une telle somme est supérieur au budget de plusieurs Etats réunis. Selon l'ONU, 60% de ces revenus proviennent du commerce du cannabis.

D'après le rapport annuel sur la drogue de 1995/1996 consulté sur Internet, le Maroc est l'un des pays producteurs de cannabis. A ce titre le Maroc a doublé la surface réservée à cette drogue de 30 milles hectares en 1988 à 70 milles hectares en 1996 et de ce fait elle lui permet la production de 2000 tonnes d'hachiches. La zone de culture de cette drogue au Maroc est la région du Rif où les habitants sont confrontés à la pauvreté et sont contraints de cultiver le cannabis pour pouvoir subvenir à leurs besoins.

Selon l'OFDT, un Français sur trois a expérimenté cette drogue avant de passer à l'usage des autres drogues plus dangereuses. Ces dernières constituent une menace pour la société dans laquelle elles se développent. Elles portent préjudice non seulement à la santé de ses citoyens mais elles créent des difficultés sociales dont les conséquences sont plus marquantes.

L'étude de la zone maghrébine démontre bien que ses pays sont confrontés à des problèmes de développement qui déstabilisent leur situation socio-économique qui représente un risque pour l'Europe. Le seul moyen d'éviter cette situation est de procurer la stabilité de cette région par une coopération dynamique et réelle seule à permettre la réalisation des souhaits de chacune des deux parties.

## CHAPITRE IV

### UNE COOPERATION DYNAMIQUE ET REELLE

#### 4.1- EVALUATION ACTUELLE DE CES RELATIONS

Les relations entreprises entre les pays de Maghreb et ceux de l'Union européenne à l'issue des accords de coopération de 1976 n'ont pas vraiment atteint les objectifs escomptés. En effet, elles ont été perturbées par de nombreuses difficultés obligeant les pays du Maghreb à arracher des accords individuels qui ont plutôt favorisé le commerce au détriment d'un véritable partenariat. Les résultats de cette coopération ont été très loin des aspirations maghrébines et n'ont fait qu'accentuer leurs appréhensions.

La non satisfaction des pays du Maghreb est ainsi fondée sur les maigres résultats obtenus malgré la longue période qui nous éloigne des accords. Ils se résument dans le fait :

- que le transfert de technologie n'a pas touché les vrais domaines du développement et s'est limité au seul fait commercial ;
- du maigre pourcentage des échanges du Maghreb par rapport à la totalité des échanges extérieurs de l'UE (2 à 3%) alors que les échanges commerciaux maghrébines avec l'Europe représente les deux tiers de ses échanges globaux. Ceci montre un déséquilibre en faveur de l'Union ;
- de soumettre les produits maghrébines( agriculture, textile...) à des mesures restrictives contrairement à ce qui a été dans les accords ;
- l'intégration du Portugal et de l'Espagne dans l'Union européenne a permis l'autosuffisance de cette dernière en matière agricole. Ceci constitue en lui-même un mur pour les produits agricoles maghrébines ;
- que le déficit commercial des pays maghrébines avec la communauté européenne ne cesse d'augmenter et aggraver leur crise économique.

Ces résultats n'ont fait qu'accroître le scepticisme des Maghrébines qui se confirme de jour en jour surtout en voyant l'intérêt grandissant que porte la communauté européenne pour les pays de l'Europe centrale et de l'Est. Cette attitude européenne démontre bien qu'une nouvelle politique européenne est née et qu'il est utile de voir ses répercussions sur les pays du Maghreb.

#### 4.2- LES REPERCUSSIONS DE LA NOUVELLE POLITIQUE EUROPEENNE SUR LE MAGHREB

Après la fin de la guerre froide, la communauté européenne adopte une nouvelle stratégie dans ses relations avec les autres pays du monde. En effet à partir des années 1989/1990, une coopération réelle est engagée entre les pays de l'Europe occidentale et ceux de l'Est. Elle fût d'ailleurs suivie par une aide financière importante pour permettre la restructuration des économies des pays de la zone dans de bonnes conditions sociales. En outre et pour faciliter le mouvement de privatisation amorcé par ces pays, une

banque européenne de reconstruction et de développement a été mise en place depuis 1991 avec un capital de dix milliards d'Ecus.

Cet engagement massif de la communauté européenne suscite d'avantage dans les pays du Maghreb une véritable peur. Celle de voir les aides européennes qui leur sont accordées diminuer et l'augmentation des échanges au profit des pays de l'Est. Par ailleurs, une autre crainte hante les esprits maghrébins : celle de voir la communauté maghrébine active en Europe payer les frais de ce rapprochement.

Afin d'atténuer les inquiétudes maghrébines, l'Europe a débloqué une somme de 5,5 milliards d'Ecus en faveur des pays méditerranéens. Malgré cette aide, la coopération euro-maghrébine est très timide et bute au protectionnisme européen. En outre, la création d'une zone de libre échange est une bonne démarche dans la mesure où elle met en compétition des économies de même importance. Malheureusement ce n'est pas le cas des économies des pays du Maghreb et cette initiative ne fera qu'accentuer leurs déboires et aggraver de plus en plus le climat social déjà fragile.

Par ailleurs, l'avènement du marché unique européen est un autre souci qui s'ajoute à ceux déjà cités. La liberté de circulation des biens et des capitaux dans l'espace européen ne fait qu'accroître le déficit commercial du Maghreb. En effet, les produits agricoles et textiles affrontent une concurrence européenne très forte s'ils ne sont pas soumis à l'avance à des « visas ». Quant à la liberté de circulation des personnes, elle ne fait qu'aggraver la situation du chômage de l'union européenne qui représentait 17,5 millions de chômeurs à la fin de 1995 selon le chiffre officiel d'Eurostat. Cette situation va sûrement avoir des conséquences négatives sur les travailleurs émigrés maghrébins.

L'élargissement futur de l'Europe des 15 est une préoccupation majeure des pays du Maghreb. Ces derniers craignent d'être sacrifiés à court terme au profit d'une grande Europe unie malgré les bonnes intentions manifestées par la communauté européenne pour améliorer ses relations avec les pays du Maghreb. Ces bonnes intentions européennes sont dictées par des considérations économiques et géostratégiques.

Dans ce cadre, le sommet d'Essen tenu en décembre 1994 affirme : « ... ces problèmes et en particulier ceux du Maghreb sont aussi les nôtres, tant sont grandes leur influence sur la sécurité de la région et les pressions migratoires qui en découlent pour la communauté. En outre, l'Europe ne peut pas abandonner les pays du Maghreb car elle a besoin de ces derniers pour maintenir son développement. Elle n'a pas intérêt à ce que les marchés maghrébins échappent à son emprise ». Ceci démontre l'importance des relations euro-maghrébines dans le prochain avenir.

#### **4.3- LES OBSTACLES MAJEURS**

Il est certain aujourd'hui que la coopération entre les pays de L'UEO et ceux du Maghreb doit d'abord s'intéresser au volet économique si les

Européens et notamment ceux du Sud veulent acquérir la confiance des populations du Maghreb. Cette façon de faire mettra les bases solides d'une future coopération durable. Cependant, certains obstacles pourront entraver la route de cette coopération et réduire sa portée d'où la nécessité de les adoucir. Parmi ces obstacles, on peut citer :

- la mise à niveau des économies maghrébines, que l'union européenne demande, exige un coût financier très important qui aura des incidences graves sur le climat socio-économique de ces pays. Cet obstacle est érigé malgré la préférence européenne affichée par les pays du Maghreb ;
- le deuxième obstacle est en relation avec le commerce extérieur des deux rives. En effet, les pays du Maghreb exportent des produits agricoles, miniers dont la demande est souvent élastique alors qu'ils importent des produits de première nécessité dont la demande est ferme. Quant aux hydrocarbures qui ne sont pas pour le moment concernés par la zone du libre échange, certains milieux européens prévoient une imposition d'une taxe écologique aux importations européennes d'hydrocarbures ;
- le risque de voir le protectionnisme européen s'étendre à tous les produits venant des pays du Maghreb ;
- l'élargissement de l'Union européenne peut mettre fin aux avantages acquis antérieurement par les pays du Maghreb. Elle aggravera certainement la concurrence que subit déjà les produits maghrébins.

Face à ces obstacles et en raison des difficultés auxquelles sont soumises les économies maghrébines, la communauté européenne devra accorder une phase de transition à ces pays. Cette phase permettra aux Etats du Maghreb de mettre à niveau leurs économies et de se préparer à une concurrence de plus en plus ardue.

Un autre obstacle vient se greffer et complique d'avantage la coopération euro-maghrébine. C'est celui de la Coface (l'agence française d'assurance crédit ) qui conclut dans son rapport 2000 que l'Algérie présente un risque élevé à moyen terme et faible à court terme. Cette affirmation dissuade certainement les investisseurs à s'engager dans ce pays maghrébin.

#### **4.4- LES CONTRAINTES POUR LA PROMOTION DE CES RELATIONS**

Les relations entre les pays du Maghreb et ceux de l'Europe ont toujours traversé des périodes troubles en raison essentiellement des divergences politiques. La promotion de ces relations est donc prisonnière de l'instauration d'une confiance mutuelle. Cette dernière ne sera réalisée que si certaines contraintes sont levées. La responsabilité est ainsi partagée entre les deux rives de la méditerranée qui se jettent la balle. On peut énumérer certaines contraintes qui enveniment ces relations :

- les pays du Maghreb doivent prendre certaines mesures pour améliorer leurs relations avec la communauté européenne et de remédier aux résultats mitigés de leurs échanges ;
- l'Europe devra aussi améliorer ses relations avec certains pays du Maghreb et les considérer comme des partenaires à part entière et non comme des assistés. Le respect de la souveraineté et de la spécificité de chacun sont l'orgueil commun des pays du Maghreb. Il est aujourd'hui nécessaire d'assainir le climat politique pour poser les bases d'une coopération réelle et juste ;
- établir un dialogue permanent et franc pour mieux se connaître et lever les équivoques pour pouvoir rétablir la confiance qui est seule capable de relancer ces relations ;
- les pays du Maghreb doivent mettre impérativement une structure commune pour faire prévaloir leurs intérêts auprès d'une grande institution qu'est l'union européenne ;
- afin de pénétrer le marché européen et plus tard le marché international, les pays du Maghreb devront réfléchir immédiatement sur les mécanismes et les moyens à mettre en œuvre. Cette démarche les mettra certainement à l'abri du statut de « pays assistés » que l'Europe n'a cessé de les considérer ainsi.
- abolir l'ancienne approche qui reposait sur les aides financières et des concessions commerciales au profit d'une vision globale complémentaire et durable dans l'intérêt commun des deux parties.

Il m'a paru utile d'étudier le volet économique parce qu'il présente à mon sens la pièce qui manque au puzzle pour que les pays de l'Europe et ceux du Maghreb arrivent à instaurer un dialogue serin pour une conception juste et durable de la sécurité. Il est le seul moyen d'éviter l'instabilité des pays maghrébins qui risque d'affecter la sécurité européenne. Ainsi seulement on pourra discuter de la démocratie, du respect des droits de l'Homme et de concevoir une méditerranée prospère par la réalisation d'une coopération intense qui aboutira certainement à un dialogue. Ce dernier nous évitera tout malentendu pouvant encore envenimer les relations euro-maghrébines.

## CHAPITRE V

### LES PERSPECTIVES STRATEGIQUES EN MEDITERRANEE

#### 5.1- LA STABILITE DES PAYS DE L'UMA

La région méditerranéenne présente des contrastes particulièrement frappant par la proximité géographique des espaces dans lesquels ils s'exercent. En effet, une explosion démographique au sud et faible au Nord, une économie de transformation en face d'une économie basée sur les ressources naturelles, des systèmes politiques complètement hétérogènes et des PIB en opposition flagrante etc....c'est dans ce paysage qu'il faut rechercher les causes des troubles qui met en effervescence les pays du sud et menacer la sécurité de ceux du Nord.

En revanche, l'épanouissement et la prospérité découlent de la stabilité d'une région. Cette dernière contribue au développement économique et social et facilite l'évolution démocratique des sociétés et constitue une plate forme aux autres enjeux. Ainsi donc, la prospérité et la stabilité forment un couple qui n'admet pas le divorce. Afin de les réaliser, les pays de l'UMA et ceux de l'UEO devront instaurer un climat de confiance. Ce dernier ne se décrète pas mais s'acquière par des actions concrètes.

Cette stabilité permet aussi la construction de l'union du Maghreb arabe qui a été toujours une nécessité historique et s'affirme aujourd'hui comme une exigence économique et stratégique. Les réformes engagées actuellement dans les pays maghrébines favorisent l'augmentation des échanges et la coopération intra-maghrébines. Cette dynamique ne peut à elle seule réduire les disparités déjà existantes entre le Nord et le Sud que si elle est soutenue efficacement par les pays de l'UEO.

L'encouragement de la communauté européenne à ce rapprochement maghrébin contribuera nécessairement à l'élimination de toute tension entre les pays maghrébines. Il participera certainement au développement de cet ensemble qui limitera les flux migratoires vers l'Europe, principal souci de cette dernière. Cette union maghrébine sera alors possible dont la mesure où il existe entre les pays maghrébines des facteurs d'union tels que la culture, l'histoire, la religion et la langue. Union qui fût un jour obsolète en raison des systèmes politiques complètement opposés et des priorités économiques très diverses érigés durant la guerre froide.

Ces divergences qui faisaient autrefois obstacle à l'UMA ont disparu avec la fin de la guerre froide. Cette nouvelle situation donnera sans aucun doute plus de chance aux pays du Maghreb pour se rapprocher d'avantage, il suffit que les Européens apportent leur aide dans le domaine économique et politique. Ainsi la stabilité espérée par les Maghrébines s'imposera avec le développement qui donnera lieu à l'amélioration du paysage politique tant recherché par les Européens : Il consolidera sûrement leur sécurité.

## **5.2- LA PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA DEMOCRATIE**

Autrefois, la démocratie et les droits de l'homme étaient les principaux enjeux du combat idéologique des grandes puissances. Tandis que dans les pays du tiers monde, la conception occidentale de ces deux concepts a été toujours réfutée. On leur reproche de privilégier la démocratie et les droits de l'homme au détriment des droits économiques, sociaux et culturels.

Cette querelle s'est actuellement estompée d'une part on estime aujourd'hui que les droits de l'homme englobent tous ces droits et d'autre part les peuples veulent vivre la démocratie au quotidien et non dans l'absolu. Par ailleurs, le contenu de cette querelle est de moins en moins idéologique mais plus pragmatique. Ces deux concepts sont devenus ainsi les nouveaux slogans nés au lendemain de la guerre froide et sont de plus en plus réclamés par les générations actuelles.

Dans ce cadre et depuis maintenant plus d'une décennie, des protestations populaires ont ébranlé l'Amérique latine, l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Des millions d'individus revendiquent la démocratie comme système politique et un état de droit garanti par une justice indépendante et une liberté de presse. Ce retour en force de ces concepts tant au plan des idées que celui des faits est aussi favorisé par l'émergence des crises économiques.

Ainsi au Maghreb, la question de la démocratie est liée essentiellement à la stabilité politique qui est elle-même liée aux impératifs de développement. D'ailleurs, Samuel Huntington dans « political order in changing society » de 1968 affirme « que la démocratie constitue non seulement un luxe mais aussi une entrave pour un gouvernement attelé à la poursuite du développement ». Cette idée avait en fait légitimé les régimes totalitaires considérés comme corollaires du sous développement.

Si vraiment les Européens tiennent à la démocratie et aux droits de l'homme, ils doivent concourir à leur enracinement dans les pays du Sud. Leur participation à l'édification d'un monde de liberté et de justice sera en priorité axée sur le volet économique. Elle serait louable et la bienvenue sinon elle sera perçue comme une ingérence dans la vie interne de ces Etats.

En outre, la dénonciation des atteintes aux droits de l'homme qui consiste à dénoncer celles commises par les Etats et s'en féliciter des celles commises par les terroristes arguant le fait que ces derniers aient été poussés à ça est une pratique à abolir. On ne peut actuellement permettre à des gens l'utilisation de la violence barbare pour justifier un droit perdu : on est au XXI<sup>e</sup> siècle.

## **5.3- LA MEDITERRANEE : UN ESPACE COMMUN A ENTRETENIR**

La fin des rivalités Est-Ouest a généré un changement géostratégique qui remet en surface la relation qui unit l'Europe à son environnement maritime longtemps relégué. En effet en l'absence d'affrontement direct, la

méditerranée pourrait devenir un espace stratégique dans le XXI<sup>e</sup> siècle où se gagnent la sécurité mais aussi le rayonnement et la liberté.

L'histoire nous a démontré que la méditerranée, devenue le creuset des civilisations, a toujours été une région de turbulences et l'objet de convoitises ainsi que des conflits militaires jusqu'à l'avènement de la guerre froide. Cette rivalité Est-Ouest avait favorisé les armements régionaux. En effet chaque bloc armait ses alliés pour faire face aux menaces que représentait l'autre bloc. Cet armement des pays du Sud crée subitement une menace militaire pour les pays du Nord et on commence à parler de prolifération des armes de destruction massive en pointant le doigt vers ces pays du Sud.

Seulement, cette menace est perçue dans les pays du sud en sens inverse. En effet, ce sont les grandes puissances qui menaçaient cette méditerranée par les rivalités qu'ils créent tous les temps. N'a t'on pas maintenant une mer puissamment armée et en crise ? La sixième flotte américaine est toujours stationnée en cette mer pour préserver les intérêts américains. Les pays maghrébins en souffrent aussi : le conflit du Sahara occidentale qui demeure sans solution, les bombardements de Tripoli par les Américains et l'incursion Israélite à Tunis pour assassiner des membres de l'OLP ( organisation pour la libération de la Palestine).

Or la méditerranée a été et demeure un carrefour de flux commerciaux impliquant de multiples pays : un sixième du trafic maritime mondiale et un tiers du trafic pétrolier s'y effectuent. C'est un espace important pour toutes les grandes puissances. Les Européens y voient leur frontière sud et les tensions qui ont surgi autour du bassin méditerranéen influent sur leur sécurité. Quant aux Russes, ils n'abandonneront jamais l'idée que la méditerranée est le prolongement naturel de la mer noire et de ce fait, ils se considèrent comme riverains. Leur approvisionnement est dépendant de la libre circulation des navires en méditerranée.

Située entre l'Europe occidentale et le continent africain, la méditerranée occidentale constitue le trait d'union entre la puissance économique et industrielle du Nord et le Maghreb qui souffre d'une crise économique handicapant son développement et aggravée par un excès démographique. Dans ce cadre, le renforcement des liens entre les pays de l'Union de l'Europe occidentale et les pays du Maghreb dans leurs relations communautaires est le meilleur gage pour la sécurité des premiers et la stabilité des seconds. La méditerranée ne saura donc être un espace de sécurité si les Maghrébins et les Européens n'œuvrent pas chacun dans le sens de la stabilité et de la sécurité qu'ils cherchent.

L'émergence ces dernières années de nouvelles menaces ne présage pas un danger militaire pour la sécurité en méditerranée. Cependant, il ne faut pas minimiser leur portée. Le danger est qu'ils peuvent susciter des passions et nourrir l'extrémisme sous toutes ses formes. Ainsi pour parer à toute éventualité, il faut lutter contre tous facteurs favorisant la pauvreté, et l'injustice par une action de développement dont la région sera bénéficiaire.

## 5.4- UN PARTENARIAT EURO-MAGHREBIN

Au lendemain de la guerre froide, les pays du Maghreb ont entrepris des réformes politiques et économiques dictées par le nouvel ordre mondial. Ils se sont lancés à la recherche d'une stabilité dans une situation économique des plus graves de son histoire. L'objectif est donc de réfléchir aux stratégies possibles d'avenir pour cette région afin qu'elle soit une zone de stabilité et de développement. A ce sujet, le Maghreb représente un espace économique fort de près de 100 millions d'habitants et constitue ainsi un marché certain pour l'Europe. Par contre cette dernière représente une source financière pour maintenir les pays maghrébins comme clients. Ainsi les deux parties sont interdépendantes l'une de l'autre et doivent entreprendre une coopération mutuelle dans tous les domaines surtout économique et sécuritaire.

Dans ce contexte, toute coopération ne peut se concevoir sans un réel partenariat entre le Maghreb et l'Europe. Un partenariat pour le développement qui favoriserait le regroupement des conditions sociales et l'adoucissement des comportements culturels de part et d'autre pour l'instauration d'un climat de confiance indispensable au rapprochement euro-maghrébin. Ainsi l'avenir des relations Union européenne- pays du Maghreb réside dans la mise sur pied d'un partenariat multiforme qui toucherait tous les secteurs de coopération y compris le volet militaire. Dans cette forme de partenariat, l'accent sera mis dans l'apport européen relatif à l'assistance technique, au transfert de savoir-faire, à la formation et l'appui aux réformes engagées.

Par ailleurs, la primauté de l'économique doit être, dans les circonstances actuelles, la règle dans les relations UE- pays du Maghreb. En effet, mettre le volet économique avant tout autre volet devient indispensable car il est porteur d'espoir. Il facilitera sans aucun doute les autres domaines de coopération par l'adhésion de tous aux principes inscrits dans la déclaration de Barcelone.

Sur le plan sécuritaire, on peut prévoir cette coopération sous plusieurs formes et on peut citer essentiellement ce qui suit :

\* accroître les rencontres entre les responsables de sécurité et de défense :

- Ces rencontres permettront de dissiper certains malentendus qui pourraient surgir à l'occasion de certains exercices effectués au large de la méditerranée. En effet, des démarches prises par quelques pays de l'Europe occidentale et qui sont mal acceptées du côté des pays maghrébins : particulièrement la création de l'Euromarfor sur l'initiative de l'Espagne, la France, l'Italie et le Portugal et qui a été vue par des pays du Maghreb comme étant une mise sur pieds d'une force destinée à intervenir au sud de la méditerranée occidentale. En contre partie, les pays du nord ressentent l'achat d'armement par le Maghreb comme un danger qui menace l'Europe du sud.

- Multiplier les échanges entre unités militaires et les escales de navires ainsi que d'autres actions contribueront certainement au renforcement des liens d'amitié pouvant favoriser le dénouement des malentendus ou des crises.
- participation à des exercices communs :  
Le montage d'exercices communs entre les pays des deux rives de la méditerranée et leur multiplication consolidera la confiance mutuelle et l'entente réciproque à l'instar des exercices déjà effectués conjointement entre les forces aériennes et navales marocaines et espagnoles.
- coordonner les activités dans l'espace maritime méditerranée :  
Dans ce contexte, la coopération peut être engagée dans un premier temps entre les pays riverains du bassin méditerranéen pour lutter contre les trafics de tout genre, la pollution maritime et enfin organiser des opérations de sauvetage.
- développer l'échange de formation des hommes :
  - La formation des hommes qui se fait actuellement dans les écoles du Nord permet une connaissance réelle et réciproque des hommes et surtout leur façon de voir les choses et aussi de leurs besoins et constitue un enrichissement certain pour eux. Elle permet aussi l'échange des expériences, des méthodes et des processus qui favorisent l'élaboration d'un savoir-faire commun.

Enfin et afin d'éviter toute suspicion de part et d'autre, il est recommandé d'associer le plus souvent possible tous les pays riverains quand il s'agit d'une action pouvant donner lieu à des interprétations déformées qui risquent de polluer le climat entre ces pays.

## **5.5- LA NON-PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE**

Après la dislocation de l'Union soviétique et par peur de voir ces armes fatales s'éparpiller un peu partout dans le monde, les 172 Etats faisant partis du traité de non-prolifération ( TNP) se sont réunis en mai 1995 pour discuter de ses enjeux majeurs dans le nouveau changement mondial. L'arme nucléaire, qui était autrefois un facteur de paix et de stabilité entre l'Est et l'Ouest, est devenue aujourd'hui une menace contre les grandes puissances qui appréhendent la possession de cette arme par les pays en voie de développement. Or ces derniers n'ont nullement l'intention de se procurer une telle arme dont la possession n'a aucun fondement dans ce nouveau monde. En effet, les 167 Etats non-nucléaires adhérents au traité de non-prolifération (TNP) n'ont pas un esprit expansionniste si ce n'est le droit de se défendre. Dans ce dernier cas c'est aux pays nucléaires de fournir des garanties quant à la non utilisation de cette arme contre eux. En revanche,

les pays non nucléaires ont demandé en contre partie de bénéficier de technologie nucléaire à usage civil pour leur développement. D'ailleurs ils l'ont fait savoir lors de la réunion qui a eu lieu à Genève en septembre 1994 où ils ont présenté six points relatifs à cette non-prolifération à savoir :

- un traité d'interdiction des essais nucléaires ;
- arrêt de la course aux armements ;
- une dénucléarisation des régions n'appartenant pas aux pays nucléaires ;
- des garanties de sécurité des Etats non nucléaires ;
- une assistance des pays nucléaires aux pays non nucléaires pour développer des technologies à des fins purement civiles ;
- une interdiction de la production des matières fissiles à usage explosif.

D'ailleurs, le traité d'interdiction des essais nucléaires n'a pas été ratifié par certaines grandes puissances qu'après avoir terminé leurs expériences alors que d'autres n'envisagent pas pour le moment sa ratification. Ceci démontre que le non respect de la non prolifération des armes de destruction massive est l'œuvre des pays nucléaires et non celle des non nucléaires. Cette attitude encourage d'avantage ces derniers à chercher à se procurer de telles armes pour au moins se protéger de ceux qu'ils ne veulent pas en rester à l'état actuel des choses. Ces puissants veulent en fait garder leur prédominance dans ce domaine de peur de voir une autre puissance surgir et constituer une rivalité pour eux ou de constater le changement de la stabilité stratégique de certaines régions. Or cette dernière ne peut être garantie par la dissuasion bilatérale et l'exemple est donné par le conflit du Cachemire qui oppose l'Inde au Pakistan.

La question qui se pose aujourd'hui et surtout par les pays non nucléaires est : quelles sanctions prendront-on contre un Etat nucléaire et qui entrave aux règles de sécurité collective en agressant un autre pays ? Comme c'est le cas actuel de la Tchétchénie où les grands restent impuissant devant le règlement de ce conflit ! Devant un tel constat, est-il concevable de continuer à interdire aux autres pays d'entrer en possession d'armes de destruction massive sachant qu'ils ne sont pas à l'abri de telle agression ? Ou faut-il déclencher une guerre nucléaire pour arrêter une agression provenant d'un pays nucléaire ? Là est la question.

Enfin, pour que la politique de non prolifération ait des échos certains chez les pays visés, il faut impérativement que les grandes puissances assurent ces derniers du bien fondé de cette politique. En outre, il faut cesser de brandir le concept d'ingérence, considéré par eux comme une menace à leur souveraineté, à chaque fois qu'un de ces pays est confronté à un problème interne.

## CONCLUSION

La dislocation du Pacte de Varsovie a certes mis fin à la double menace qui pesait sur l'Europe constituée par le fait idéologique et le fait nucléaire. Cependant, elle a donné naissance à d'autres menaces diffuses ne nécessitant pas la mobilisation de moyens militaires. Dans ce nouveau contexte, les pays de l'Europe aspirent à la sécurité de leurs populations et la protection de leurs intérêts vitaux alors que ceux du Maghreb espèrent une évolution rapide dans leur développement économique. Ce dernier leur assurera une stabilité sociale qui leur permettra de vivre dans une harmonie et une prospérité qui consolidera sans aucun doute la sécurité européenne.

Par ailleurs, les Européens ne peuvent concevoir leur développement et le bien être de leurs populations en dehors de ce qui se passent dans sa périphérie immédiate. Ils devront prendre en considération tous les événements en relation avec leur sécurité et chercher à les atténuer pour limiter leurs incidences sur le continent européen. Ainsi, l'enjeu fondamental et stratégique du XXI<sup>e</sup> siècle pour les pays de l'Europe et ceux du Maghreb est de procurer pour les uns la sécurité et pour les autres la stabilité. Ces deux concepts forment un couple indissociable et constituent d'ailleurs l'un des objectifs de la conférence de Barcelone.

La nouvelle situation géostratégique de la méditerranée née au lendemain de la fin de la guerre froide impose aux Européens et aux Maghrébins la conception d'une sécurité commune. Cette dernière perçue différemment de part et d'autre des deux rives de la méditerranée devra tenir compte des aspirations mutuelles pour rapprocher d'avantage les peuples de la région. Cette démarche est indispensable en raison de la proximité géographique, des relations historiques et culturelles ainsi que les liens économiques et sociaux tissés au fil des années. Par contre, les différences politiques, économiques, sociales, démographiques et religieuses existantes entre les deux rives de la méditerranée laissent apparaître des difficultés pour la réalisation des ambitions communes. En revanche, la volonté affichée par les pays de l'Europe et du Maghreb de s'engager dans la voie d'un rapprochement global est la garantie de succès.

Ainsi et afin d'aboutir à la stabilité de la région, il est donc fondamental d'entreprendre une coopération réelle dans un vrai partenariat. Ce dernier devra avoir la primauté de l'économique sur tout autre domaine car il fera naître au Maghreb un sentiment de confiance et facilitera un dialogue franc et permanent. Grâce à ce climat sein, un nouveau paysage se dessinera au Maghreb et permettra la réalisation de l'enjeu stratégique de la sécurité européenne. Cette nouvelle situation favorisera donc l'émergence des objectifs stratégiques du monde libre : la démocratie, le respect des droits de l'homme et le passage à l'économie de marché qui feront de la méditerranée une zone prospère, modèle de diversité et de développement.

Enfin assurer le développement des pays du Maghreb c'est payer une assurance pour la sécurité des pays de l'Europe occidentale.

## BIBLIOGRAPHIE

- 1- La revue de défense nationale avril 1999 : la Méditerranée : quel enjeu pour le XXI siècle ?
- 2- L'annuaire de la Méditerranée 1998.
- 3- L'Afrique du Nord et le Moyen Orient dans le nouvel espace mondial.
- 4- La méditerranée : nouveaux défis, nouveaux risques.
- 5- La Méditerranée occidentale : quelles stratégies pour l'avenir ?
- 6- L'ordre mondial.
- 7- Revue de relations internationales et stratégiques n°23.
- 8- Revue de relations internationales et stratégiques : les conflits en Afrique.
- 9- Revue de relations internationales et stratégiques : la sécurité européenne à l'heure des choix.
- 10- Revue de relations internationales et stratégiques : grande criminalité organisée : dessous et enjeux.
- 11- Stratégique n° 47 : le désarmement.
- 12- Le tiers monde dans la pensée stratégique américaine.

## **FICHE DE PRESENTATION.**

**1 – LA STABILITE DES PAYS DE L'UMA : UN ENJEU STRATEGIQUE POUR LES PAYS DE L'UEO.**

**2–COMMANDANT MESSAOUDANI BELKHIR : GENDARMERIE ALGERIE**

**3 – MARS 2000**

**4 – DIVISION D. GROUPE 6**

**5 – MEMOIRE DE STRATEGIE.**

**6 – RESUME :**

Dans le nouveau paysage géostratégique, l'Europe ne peut concevoir sa sécurité indépendamment de son voisinage immédiat. En effet, la menace militaire et nucléaire qui pesait à l'époque sur l'Europe a laissé la place à une menace diffuse qui n'appelle pas de moyens militaires. Cette menace est caractérisée par la crise économique qui secoue les pays du Maghreb allant jusqu'à menacer leur stabilité. Cette dernière a des incidences graves sur la sécurité européenne par divers liens qui relient les deux rives de la méditerranée. Ainsi, assurer sa sécurité impliquera en partie d'assurer la stabilité d'en face surtout par une relance économique basée sur une coopération équitable.

**7 – MOTS CLES : SECURITE, STABILITE, STRATEGIE, MAGHREB, EUROPE .**